

Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée 4, rue de Saint Jean de Sauves 86330 LA CHAUSSEE 05 49 22 73 67



Séance du 10 février 2022

-=-=-

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 10 février à 19h00.

L'ordre du jour est ainsi fixé:

- Subvention à l'ASM
- Subvention à la FNATH
- Enfouissement des réseaux

-Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : M. LEGRAND, Maire, Mme CHAUVET et M. BERT, Adjoints, Mme DORIOL MJ, Messieurs RUTAULT B, BOULÉ G, POTTIER X, GIROIRE JJ,

Objet: Subvention à l'ASM

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par le Football Club local de l'ASM (Angliers, Saint Jean de Sauves et Martaizé) qui accueille les jeunes des communes du secteur, licenciés dans ce club.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de : 100.00€ (cent euros)

Objet : Subvention à la FNATH

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention formulée par la FNATH section de Loudun. Cette association reconnue d'utilité publique accompagne tous publics dans ses démarches et litiges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de : 50.00€ (cinquante euros)

Objet : Enfouissement des réseaux

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal que la commune a sollicité SOREGIES et SRD dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques.

Les travaux des réseaux électriques sont entièrement subventionnés par le FACE et le Syndicat ENERGIES VIENNE à condition que la candidature de la commune soit retenue en commission de hiérarchisation.

En parallèle, la commune s'engage à enfouir les réseaux de télécommunications et d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite s'informer davantage avant de prendre une décision.

Questions diverses

Une demande de création de point lumineux a été faite auprès de la commune. Un devis a été fait. Le Conseil est dans l'attente d'autres devis : lampadaire autonome, led etc...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.